



FORMATION SYNDICALE — COMITÉ-ÉCOLE EREHDAA

FGJ

Cette formation vise à définir le rôle des membres du Comité-école pour les élèves à risques et les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EREHDAA) ainsi que le mandat et la composition de ce comité, tout en outillant les membres pour la collecte des besoins. Elle s'adresse tant aux enseignantes et enseignants intéressés par le fonctionnement de ce comité qu'à ceux qui y siègent.

La session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 25 octobre 2022 de 9 h 30 à 15 h 30**, via vidéoconférence Zoom.

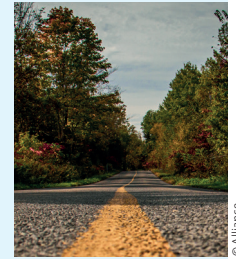
Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 20 octobre 2022** en utilisant ce [formulaire](#).



Pour de plus amples renseignements, contacter Christine Oetjen par courriel : formation@alliancedesprofs.qc.ca.

● **Marie Contant, vice-présidente**

L'AIR DU TEMPS



© Alliance

CONVOCATION

AUN-CSSDM

La réunion de l'Assemblée d'unité de négociation CSSDM, qui aura lieu le 18 octobre prochain, sera très importante puisque nous présenterons le projet de demandes salariales chiffrées. À l'instar des autres syndicats affiliés, l'Alliance fera part des décisions prises lors de cette soirée en Conseil fédératif de négociation (CFN) le 21 octobre prochain. Toutes les demandes syndicales doivent être remises à la partie patronale avant le 1^{er} novembre, qui a ensuite 60 jours pour faire son dépôt.

La ronde de négociation s'amorce donc très bientôt.



Votre présence est essentielle, nous vous attendons en très grand nombre pour démontrer notre solidarité!

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

— BIS^{er} 08

AGC.2223.004

CONVOCATION • RÉUNION EXTRAORDINAIRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'unité de négociation CSSDM de l'Alliance



Mardi 18 octobre 2022 à 17 h*
PAR VIDÉOCONFÉRENCE

* Session du matin à 10 h par vidéoconférence pour les membres qui travaillent en soirée.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption de procès-verbaux
3. Modifications aux règles d'assemblées
4. Négociation nationale 2023 / Demandes salariales

Consultez vos courriels pour connaître les procédures d'inscription aux assemblées. Vous aurez besoin de votre matricule pour vous y inscrire.

N'OUBLIEZ PAS DE VÉRIFIER TOUTES VOS BOÎTES DE COURRIELS !

Si vous avez besoin d'un service d'interprètes LSQ, prière de communiquer avec laurence.calixte@alliancedesprofs.qc.ca avant midi, le mercredi 12 octobre.

AJOUT DE POINTS À L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE DE PERSONNES DÉLÉGUÉES

Lors des réunions d'Assemblée de personnes déléguées (APD), plusieurs points d'échange ou de décision sont proposés par le Conseil d'administration, dans le projet d'ordre du jour mensuel. Certains d'entre eux sont récurrents d'une année à l'autre, la nomination de la délégation de Conseil fédératif par exemple, tandis que d'autres sont ajoutés selon l'actualité syndicale. Les équipes enseignantes peuvent aussi faire inscrire des sujets à l'ordre du jour. Selon nos statuts, les personnes déléguées peuvent faire inscrire un sujet en envoyant une demande écrite à l'Alliance 10 jours ouvrables avant l'APD.

Depuis le début de l'année scolaire, le Conseil d'administration a changé ses pratiques afin de faciliter la tâche des personnes déléguées et de favoriser la consultation de leurs collègues. Les documents d'APD sont envoyés avec la convocation le lundi de la semaine précédant la réunion et ils sont accompagnés d'une vidéo explicative. La préparation de ces outils demande la coordination de toute l'équipe de l'Alliance (membres de CA, conseillers, adjointes et service des communications) et nécessite plusieurs étapes avant l'envoi. Les documents sont généralement prêts deux semaines avant les réunions. L'ajout d'un point à l'ordre du jour exige donc beaucoup d'ajustements et de temps à l'équipe.

Cette pratique n'étant pas plus encadrée dans nos statuts, voici des suggestions quant à la manière de procéder, afin de permettre à l'Alliance de produire les documents et de les envoyer à temps pour permettre aux équipes enseignantes d'être consultées, particulièrement lorsqu'il s'agit de point de décision.

- Envoyer le point à ajouter à la présidence de l'Alliance (catherine.beauvais@alliancedesprofs.qc.ca), le plus tôt possible (idéalement, **plus de 10 jours ouvrables avant l'APD**).
- Entrer en contact avec le membre du Conseil d'administration responsable de votre établissement pour faire un travail en amont sur le dossier et pouvoir identifier :
 - les positions de l'Alliance déjà prises en lien avec le sujet ;
 - les positions de la FAE déjà prises en lien avec le sujet ;
 - la recevabilité des propositions ;
 - les points ou les sujets déjà prévus à l'ordre du jour en lien ;
 - l'analyse nécessaire de nos conseillers.
- Fournir les informations suivantes :
 - titre du point ;
 - type de point (échange ou décision) ;
 - durée de la présentation nécessaire à la personne déléguée (selon le sujet, l'Alliance se chargera d'ajouter du temps pour les conseillers et membres de CA responsables du dossier en question) ;
 - description du sujet (plus d'informations possibles) ;
 - propositions adoptées par l'assemblée syndicale de l'établissement.



Il s'agit d'une suggestion de fonctionnement, vous n'êtes pas tenus de procéder ainsi, mais cette façon de faire aidera l'Alliance à outiller les délégués, à favoriser la consultation et à s'assurer que les informations pertinentes soient disponibles pour tous.

● **Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente**

LA QUALITÉ DE L'AIR EN MILIEU SCOLAIRE LES DÉMARCHES À FAIRE

Vous avez des doutes concernant la qualité de l'air dans votre établissement et vous ne savez pas quoi faire ni à qui en parler ? L'Alliance a produit une [fiche syndicale](#) intitulée *Qualité de l'air en milieu scolaire* qui pourrait vous guider dans les étapes à suivre.

La fiche s'adresse particulièrement aux enseignantes et enseignants qui éprouvent des problèmes de santé, notamment des symptômes qui apparaissent ou sont exacerbés par leur présence à l'école.

Nous vous invitons aussi à contacter le conseiller responsable du dossier Santé et sécurité au travail (SST), qui vous assistera dans vos démarches, et à communiquer avec le membre du CA responsable de votre établissement. Ce dernier pourra vous accompagner, au besoin. À noter que des modifications importantes ont été apportées à la Loi sur la santé et sécurité du travail. Elle oblige maintenant un employeur comme le CSSDM à mettre sur pied un Comité SST. Ce comité, qui sera effectif très bientôt, est composé notamment d'un représentant à la prévention qui aura entre autres comme rôle d'aller dans les établissements pour accompagner un inspecteur de la CNESST et sera également appelé à intervenir lors de l'exercice d'un droit de refus. Bien que nous croyions que ce serait une façon efficace et fiable de traiter les problèmes, il est quand même important que vous continuiez à contacter l'Alliance lorsqu'ils se présentent.

● **Line Lamontagne, vice-présidente**
Louis Cousineau, conseiller



OCTOBRE : LE MOIS DE L'HISTOIRE DES FEMMES

Saviez-vous qu'octobre est le Mois de l'histoire des femmes? C'est en 1992 que le gouvernement du Canada a lancé cette célébration annuelle soulignant les réalisations exceptionnelles de femmes et de filles ayant eu cours tout au long de l'histoire du Canada. En ce 30^e anniversaire, le thème choisi, *Elle m'a ouvert la voie*, célèbre toutes ces femmes qui nous inspirent par les actions qu'elles ont menées et dont nous récoltons encore les effets bénéfiques dans notre société d'aujourd'hui. Soyons reconnaissantes et reconnaissants pour leur force et leur audace, honorons-les et inspirons-nous d'elles afin de continuer à nous battre pour toutes les femmes au pays.



Pour plus d'informations : femmes-egalite-genres.canada.ca/fr/commemorations-celebrations/mois-histoire-femmes/theme-2022.html.

● Sue Bradley, vice-présidente

RAPPEL — SOUPER-CONFÉRENCE GRATUIT BIENVENUE À L'ALLIANCE

Spécialement conçue pour les membres ayant adhéré à notre syndicat au cours des trois dernières années, cette soirée vous permettra non seulement de mieux connaître l'Alliance et la FAE ainsi que les services qu'elles vous offrent, mais elle vous permettra également d'approfondir vos connaissances sur l'autonomie professionnelle et d'autres dossiers syndicaux importants. Ce souper-conférence se tiendra à la Plaza Antique, **le mercredi 19 octobre 2022**.

Les membres intéressées doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le mercredi 12 octobre 2022.

Vous êtes une enseignante ou un enseignant plus expérimenté qui a de nouveaux collègues? N'hésitez pas à leur faire part de cette invitation!



Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec Christine Oetjen par courriel : formation@alliancesprofs.qc.ca. Au plaisir de vous rencontrer!

● Élyse Bourbeau, vice-présidente



APPELS DE CANDIDATURES COMITÉ DE CONCILIATION

En raison de départs à la retraite et en congé de maternité, l'Alliance est à la recherche de membres enseignants afin de pourvoir des postes au Comité de conciliation. Un de ces postes est temporaire, puisqu'il s'agit d'un remplacement de congé de maternité. Le comité, composé de 5 membres élus par l'Assemblée de personnes déléguées, a entre autres pour mandat d'étudier tout cas porté à son attention par une instance de l'Alliance, d'examiner les faits et d'entendre toutes les parties liées au litige, et ce, en toute confidentialité. Le comité doit viser, dans l'analyse du dossier soumis, une perspective de consolidation de la solidarité syndicale. Si un membre du Comité de conciliation est lié à une des parties du litige étudié, il doit s'en retirer. Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le mardi 11 octobre 2022.



● Susan Dubé, directrice de l'administration et des ressources humaines

RAPPEL RECRUTEMENT DES ÉQUIPES SYNDICALES

Il nous est essentiel de pouvoir assurer une présence dans tous les établissements du CSSDM. Ce besoin s'explique par la nécessité d'assurer une juste représentation de tous les membres de l'Alliance, mais aussi pour diffuser adéquatement l'information syndicale. C'est d'autant plus important en contexte de négociation pour le renouvellement de notre *Entente nationale*.

Malheureusement, plusieurs établissements ne peuvent pas compter sur une équipe syndicale locale. L'absence d'une telle équipe dans certains milieux fait du tort à tous : aux écoles orphelines et à notre grande organisation.

Faites-nous rapidement parvenir les formulaires dûment remplis pour la formation des équipes syndicales. Que vous en soyez à votre première ou vingtième année dans des fonctions syndicales, l'équipe de l'Alliance est disponible pour vous épauler et vous accompagner dans votre travail. Aidez-nous à recruter de nouvelles personnes déléguées!

● Sue Bradley, vice-présidente
Alexis Richard, conseiller



PROLONGATION — CPPE

Les membres qui souhaitent poser leur candidature pour le poste de membre régulier du Comité paritaire de perfectionnement des enseignantes et des enseignants (CPPE) doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 14 octobre 2022.



● Daniel Chartrand, vice-président

RAPPEL — COMITÉ SASAF CSSDM

L'Alliance est à la recherche de deux enseignantes ou enseignants du champ 20 pour participer aux rencontres du Comité des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage du français (SASAF) 2022-2023.



Les membres qui souhaitent poser leur candidature doivent remplir ce [formulaire](#) avant 15 h le vendredi 14 octobre 2022.

● Sue Bradley, vice-présidente

